

Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2020

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2019

Les membres de l'Association :

Le nombre de membres a très légèrement baissé entre 2018 et 2019. Si au 31 décembre 2018 nous étions 26 adhérents, nous étions 23 au 31 décembre 2018.

Il faut le rappeler, l'adhésion à notre association n'est pas obligatoire pour bénéficier de son soutien. De ce fait, le nombre d'adhérents ne reflète pas la réalité de l'activité sur l'année.

Le CULTe compte une personne morale parmi ses membres, l'Association PIC. Le CULTe est lui-même membre d'une association nationale, l'April (« Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre »).

L'administration :

L'administration du CULTe en 2019 a été assurée par 5 administrateurs, 4 postes étant demeurés vacants à l'issue de l'AG 2019. Lors de la présente Assemblée Générale 5 postes seront à pourvoir. En effet, mis à part ces quatre postes demeurés vacants, un poste d'administrateur vient à échéance en 2020.

En 2019 trois CA ont été organisés :

- Le 19 janvier.
- Le 6 juillet.
- Le 23 novembre.

Notamment afin de répondre à une des exigences du RGPD, l'application de gestion associative « Galette » (ce qui signifie « Gestionnaire d'adhérents en ligne extrêmement tarabiscoté mais tellement efficace ») est utilisée pour la gestion des adhérents et des cotisations et la communication interne, « Galette » permettant l'envoi de mails en nombre. Nous en disposons grâce au PIC qui en assure la mise à disposition. Chaque membre a un accès à sa fiche avec identifiant et mot de passe et peut ainsi avoir directement connaissance des informations détenues le concernant. De même, chaque membre n'apparaît dans la liste du Club dans « Galette », visible des autres membres que s'il en fait la demande de façon formelle en cochant la case correspondante.

A l'heure actuelle nous ne disposons pas de la dernière version de « Galette ». Le nécessaire sera fait pour qu'il en soit ainsi en 2020.

Enfin, grâce à Pascal qui en a pris l'initiative « à bras le corps », ce dont je le remercie vivement au nom de nous tous, un inventaire complet du matériel a été réalisé en 2019. Cela devrait déboucher en 2020 sur une opération de tri aux fins de dons éventuels ou de recyclage.

La communication :

Le 23 novembre 2019 a été voté lors du CA l'officialisation d'un « groupe Facebook » pour le CULTe, lié à la « Page Facebook » préexistante. La gestion d'un groupe est beaucoup plus souple que celle de la Page. Les objectifs de cette création sont d'une part, de rendre visible l'existence du CULTe aux utilisateurs extérieurs de ce réseau, d'autres part de regrouper des informations sur le « libre » susceptibles d'intéresser les membres du CULTe inscrits sur Facebook et qui souhaitent participer à ce groupe.

Cette inscription reste évidemment un choix personnel. Les membres ont été simplement informés de cette création.

Les réseaux sociaux ne sont en aucun cas un outil d'administration ou de communication officielle du CULTe vis à vis de ses membres.

Une inscription sur le réseau très local « mesvoisins.fr » a également été validée.

Il a également été procédé à un « toilettage » de la fiche du CULTe sur l'annuaire des Associations de la Mairie de Ramonville Saint-Agne, ainsi que sur l'Agenda partagé « open-agenda » ou sont publiées les

informations essentielles sur le CULTe ainsi que les dates des permanences.

Ainsi, les activités du CULTe sont portées à la connaissance du public par Facebook, « mesvoisins.fr », et sont également signalées (avec quelques oublis hélas) sur « l'agenda du libre », l'agenda de Ramonville Saint-Agne et « l'open agenda » qui lui est lié, sans oublier le site internet du club bien entendu.

Les finances :

Comme voté lors de l'AG 2019, depuis le mois de juillet 2019 la cotisation annuelle (année civile) a été ramenée de 20€ à 10€. Le CULTe n'a pas sollicité de subvention auprès de la Mairie en 2019.

Une demande de subvention sera par contre formulée pour l'année 2020. La prochaine date limite du dépôt de dossier a été fixée par la Mairie au 15 mai 2020.

Les activités :

Comme l'année dernière les permanences d'accueil ont été assurées tout au long de l'année 2019. Merci à toutes celles et tous ceux qui l'ont rendu possible. En 2019, si nous avons reçu environ 25 passagers, j'ai constaté pour ma part une baisse de fréquentation par les adhérents. A ce propos, je souhaite souligner le fait qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir de profondes connaissances en informatique pour aider une personne de passage. N'oublions pas que notre propos concerne les logiciels libres autant que le système d'exploitation et qu'il peut donc se trouver que des demandes puissent concerner l'utilisation d'applications libres, ce qui se rapporte à des pratiques personnelles plus qu'à des connaissances techniques.

Le 14 avril 2019, en liaison et partenariat avec le PIC, le CULTe a participé au au second « mini-village » Alternatiba, également organisé par ce mouvement à Port-Sud et le 7 septembre 2019 au Forum des Associations de Ramonville Saint-Agne.

Outil très adapté pour gérer les échanges nécessaires afin d'organiser des activités, l'outil informatique « Framavox » (Adaptation par l'Association Framasoft de l'application « Loomio ») est maintenant disponible pour le CULTe. Un « groupe » y a été créé ainsi que des sous-groupes, puis des « discussions » thématiques. Cela permet aux membres inscrits (tous les membres ont été invités à s'inscrire) de garder efficacement le contact et d'échanger de façon organisée et ordonnée. C'est l'outil idéal pour mener à bien des projets. Je l'ai personnellement expérimenté dans un autre cadre associatif et pu constater les services précieux que cela rend. Il a d'ailleurs été testé pour la préparation de notre participation au mini-village3 d'Alternatiba. Il propose de plus une palette d'outil d'aide à la décision (votes, sondages...) Pour moi ce type d'outil (qui n'est pas un réseau social) a vocation à prendre de plus en plus de place dans la gestion de nos activités.

A propos des précédentes Assemblées Générales :

- Les révisions des statuts et du règlement intérieur : La révision des statuts a été effectivement mise en chantier pour aboutir à l'Assemblée Générale extraordinaire de de jour. Le CA procédera à des modifications du Règlement Intérieur au cours de l'année 2020.
- Des formations thématiques : Nous n'aurons pas pu avancer dans ce domaine. Évidemment, cela reste un projet «fil rouge » pour notre association.
- Fonctionnement des listes de diffusion : L'Association PIC avait souligné des difficultés rencontrées avec le FAI Free et son dispositif anti spam pour la gestion des listes de diffusion via l'application « SYMPA ». Ce point semble toujours d'actualité.
- Changement de logo : cette éventualité n'a pas rencontré un réel écho auprès des membres. Nous pouvons donc l'abandonner aujourd'hui.

En conclusion :

- Comme à l'accoutumée le CULTe a globalement rempli son objectif principal qui est de « faire connaître et de promouvoir le système d'exploitation Linux et plus généralement les logiciels libre..... ».
- Je ne peux qu'exprimer à nouveau l'espoir que les membres qui encadrent habituellement l'activité du samedi après-midi et gèrent l'administration du CULTe soit renforcés par celles et ceux qui pourraient se

rendre de temps en temps disponibles. Le nombre et la nature des activités organisées ne peut qu'être fonction du nombre de membres susceptibles de se mobiliser. A ce propos je souhaite souligner l'importance du rôle des « travailleurs de l'ombre » qui veillent discrètement mais avec toujours la plus grande efficacité au fonctionnement structurel du Club, en particulier Pascal pour tous les aspects techniques, Jean-Daniel pour les listes de discussion et le site, Christophe pour la modération des listes. Je leur adresse les plus vifs remerciements au nom du Club.

- Je concluais l'année dernière notamment par ces mots : « L'informatique dite libre, non marchande, est à mon sens aujourd'hui autant une préoccupation de citoyens que d'informaticiens.... ». Je dirais aujourd'hui « autant sinon plus, une préoccupation de citoyens que d'informaticiens ».
- C'est pour cela que nous devons à mon avis saisir toutes les occasions possibles de signaler notre existence, notamment au travers des réseaux sociaux, « paradoxe assumé » aujourd'hui à mon avis incontournables en matière de communication.

Guy Deloison, Président du CULTe.